



Màj : 05/02/21

DUREE : 7 à 14 heures

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Être âgé d'au moins 18 ans.

Être reconnu apte médicalement à la conduite d'engins.

Savoir lire et écrire.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation est éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Connaître les règles générales et principes d'une conduite d'engins en sécurité.

Être capable de maîtriser la conduite d'engins de chantier de la catégorie visée.

Être capable d'assurer l'entretien journalier de l'engin.

Évaluer le salarié pour permettre à l'employeur de lui délivrer une autorisation de conduite.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques.

Entraînement pratique à la conduite des engins de la catégorie concernée.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle équipée d'une chaise et une table par stagiaire; vidéo-projecteur, diaporama, engins, espace extérieur dédié.

Formateur en conduite d'engins.

SANCTION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation sera remise à tous les stagiaires.

Un avis d'autorisation de conduite sera remis à l'employeur suite à l'évaluation.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Une évaluation théorique et pratique de chaque stagiaire est effectuée par le formateur.

CONTENU DE LA FORMATION :

DEVOIRS ET RESPONSABILITES DU CONDUCTEUR

Les différentes instances gérant la sécurité du travail.

La réglementation.

Les différentes catégories d'engins et les conditions d'utilisation.

Identification et connaissance des signalisations et du code de la route.

DESCRIPTION, TECHNOLOGIE DES ENGINS

Présentation des engins.

Les principaux organes et leur rôle.

La préparation à la mise en service et les vérifications.

Les précautions lors de l'arrêt et rendre compte.

RISQUES LIES A L'EXPLOITATION DES ENGINS

Les principaux facteurs d'accidents.

Prise en compte de l'environnement, des consignes, des informations spécifiques.

PROGRAMME DE LA FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE ENGINS DE CHANTIER SUIVANT RECOMMANDATION R482

Les règles de circulation et d'utilisation des engins.

Les risques spécifiques liés aux travaux en tranchée (pour les engins relevant de ce type), et signalisation de réseaux.

Les risques électriques liés aux lignes aériennes ou enterrées.

Les consignes à observer lors d'une opération de levage.

Les gestes de commandement.

Les équipements de protection individuelle.

Les dangers dus à la fatigue, la somnolence ou l'ivresse.

Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie.

LA PRISE DE POSTE

Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatiques, flexibles, fissures, cassures...), niveaux et carburant.

Vérification du bon fonctionnement des organes de sécurité.

Contrôle de la revue documentaire et adéquation de l'engin.

CONDUITE-CIRCULATION-MANOEUVRES

Conduite avec maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche avant et arrière.

Respect des règles et panneaux de circulation.

Utilisation correcte de l'avertisseur sonore.

Précautions lors de la marche arrière.

Adaptation de la conduite aux différentes conditions de circulation (encombrement, virage...) et au type de manœuvre (tranchée, levage, transport de matériaux).

Réalisation des opérations de fin de poste.

Chargement et déchargement sur porte-engin.

FIN DE POSTE

Opérations de fin de poste et maintenance élémentaire.

Rendre compte.